

Règlement du Défi Covoit' de la Ville de Papeete sur l'Application Wigo

DÉFINITIONS

Organisateur : Ville de Papeete

Participants : Ouvert à tous les résidents de Polynésie Française souhaitant participer au Challenge

Article 1 : Organisation

La **Ville de Papeete** organise, via l'application Wigo, un challenge de covoiturage (ci-après dénommé "Challenge" ou "Défi Covoit'") ouvert à tous les résidents de Polynésie Française.

Article 2 : Objet du Challenge

Le Challenge vise à promouvoir le covoiturage sur le territoire de Polynésie Française et plus précisément dans la ville de Papeete, favorisant ainsi la réduction de l'empreinte carbone et la convivialité entre ses habitants.

Article 3 : Conditions de Participation

3.1 La participation est ouverte à toute personne résidant en Polynésie Française et ayant plus de 18 ans.

3.2 Chaque participant doit s'inscrire sur l'application Wigo pour pouvoir rejoindre le Défi Covoit'. Aucun code n'est lui nécessaire pour rejoindre le Challenge.

3.3 Tous les trajets effectués via l'application Wigo sont pris en compte dans le classement, que le participant soit conducteur ou passager.

Article 4 : Déroulement du Challenge

4.1 Le Challenge débutera le lundi 25 novembre 2024 et se terminera le vendredi 20 décembre 2024.

4.2 Les participants doivent déclarer et effectuer leurs trajets de covoiturage via l'application Wigo pour qu'ils soient pris en compte.

Article 5 : Critères de Sélection des Gagnants

5.1 Les gagnants seront déterminés en fonction du nombre de kilomètres parcourus via l'application Wigo durant la période du Challenge.

5.2 Un classement sera disponible sur la page dédiée au Challenge dans l'application.

5.3 Les classements seront établis à partir des données enregistrées sur l'application Wigo.

5.4 Des bonus pourront être attribués à des dates spécifiques, comme suit :

- **28/11/2024** : Les kilomètres parcourus comptent double
- **05/12/2024** : Chaque participant reçoit un bonus de 100F
- **12/12/2024** : Les kilomètres parcourus comptent double

5.5 Wigo peut proposer d'ajouter, modifier ou supprimer des boosts en accord avec la Mairie de Papeete.

Article 6 : Récompenses

6.1 Les gagnants seront informés par l'équipe Wigo, et une cérémonie de remise des prix aura lieu à la Mairie de Papeete la semaine suivant la fin du Challenge.

6.2 La nature des 10 lots est définie ainsi :

1. Journée Moorea Explorer / Vaeara'i pour 2 personnes
 2. Brunch Tahitien InterContinental Tahiti Resort & Spa Faa'a pour 2 personnes
 3. Massage Hononui Te Moana Tahiti Resort pour 2 personnes
 4. Kit petit déjeuner Fenua Smart pour 10 personnes
 5. Kit petit déjeuner Fenua Smart pour 10 personnes
 6. Shooting photo personnalisé
 7. Une heure de bowling au Zion pour 6 personnes
 8. Visite du Laboratoire de Cosmétologie du Pacifique Sud pour 4 personnes
 9. Bon d'achat Billabong de 10.000 XPF
 10. Deux billets A/R Moorea Vaeara'i
-

Article 7 : Organisation et Services Fournis par Wigo

Wigo se charge de toute l'organisation du Challenge via une solution clé en main, incluant la communication, le paramétrage de l'application, l'animation tout au long du Challenge, ainsi que la gestion, l'annonce des gagnants et la remise des prix.

Article 8 : Utilisation de l'application Wigo

8.1 Les Utilisateurs participants doivent télécharger et s'inscrire sur l'application Wigo pour pouvoir participer au Challenge.

8.2 Les Utilisateurs participants sont responsables de la véracité des informations renseignées sur l'application.

8.3 En cas de litige concernant les trajets enregistrés, Wigo se réserve le droit de demander des justificatifs supplémentaires ou de disqualifier un participant.

Article 9 : Acceptation du Règlement

La participation au Challenge implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les Utilisateurs participants.

Article 10 : Modification et Annulation

10.1 Wigo se réserve le droit de modifier les dates, les conditions ou d'annuler le Challenge en cas de force majeure ou si des circonstances exceptionnelles l'exigent.

10.2 Toute modification du règlement sera communiquée aux Utilisateurs participants via l'application Wigo ou par tout autre moyen approprié.

Article 11 : Contacts et Informations

Pour toute question relative au Challenge, les Utilisateurs participants peuvent contacter le support de l'application Wigo (support@wigo.nc).

En participant à ce Challenge "**Défi Covoit' de Papeete**", vous contribuez à un environnement plus sain et à des déplacements plus économiques. Merci de votre engagement et bonne chance à tous !